

Masque d'Or 2016 c'est parti.

Bonjour à tous,

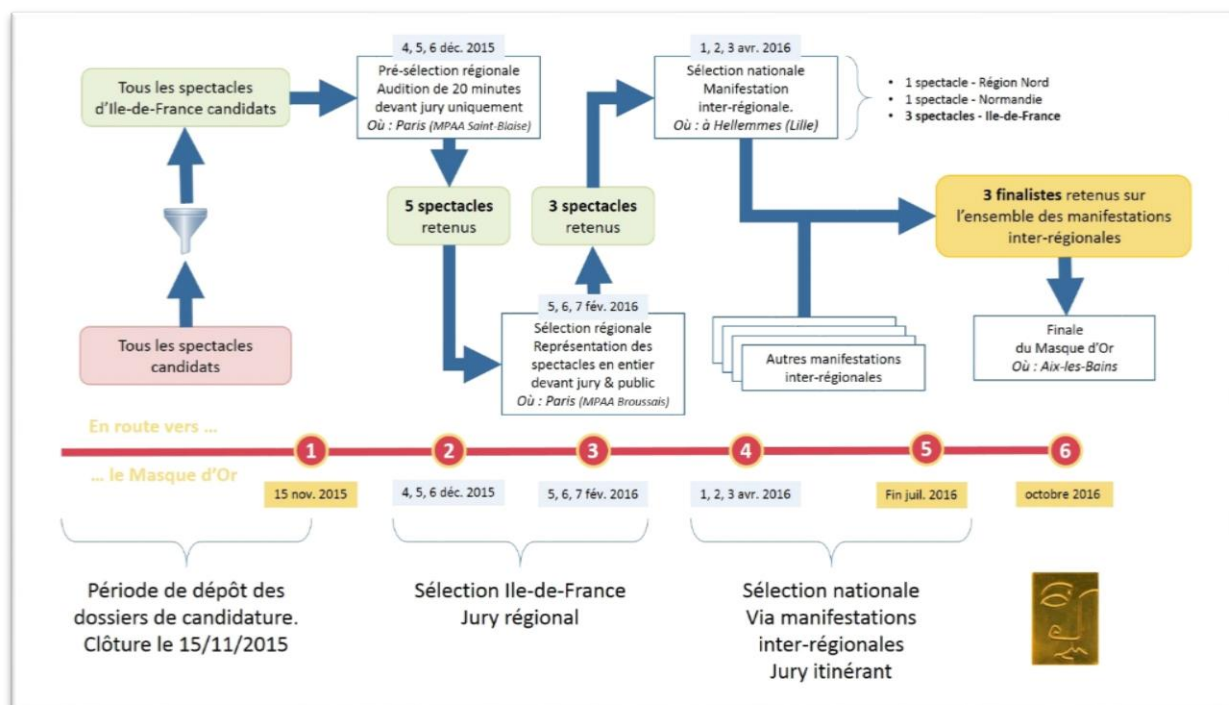


Depuis le 2 juin dernier, les candidatures pour le 13^e Masque d'Or sont ouvertes.

Tous les quatre ans, la manifestation nationale du Masque d'Or, met en valeur les spectacles de théâtre amateur qui sont les plus représentatifs des valeurs défendues par la FNCTA. La finale aura lieu en octobre 2016 au casino d'Aix-les-Bains. Les 3 finalistes seront issus d'une sélection à la fois nationale, mais aussi régionale.

Chaque région est libre d'organiser son mode de sélection pour choisir les spectacles qui seront vus par un jury itinérant lors de manifestations inter-régionales d'où sortiront les 3 finalistes.

Il est donc important que vous sachiez d'ores et déjà comment va se dérouler cette sélection régionale en Ile-de-France et que vous en teniez compte au moment de candidater.



1 - Le schéma ci-dessus illustre l'ensemble du parcours de sélection.

Candidature

1 Dépôt des candidatures

Jusqu'au 15 novembre 2015 (cachet de la poste faisant foi), toute troupe qui souhaite participer au Masque d'Or doit faire acte de candidature en remplissant un dossier et en l'envoyant au siège fédéral (12, rue de la Chaussée d'Antin. 75009 Paris)

- Voir règlement : http://www.fncta.fr/festivals/Reglement_Masque_d_Or_2016.pdf
- Voir dossier d'inscription : http://www.fncta.fr/festivals/Dossier_inscription_MO_2016.doc

Sélection régionale Ile-de-France

A chaque Masque d'Or, le nombre de troupes candidates est très important en Ile-de-France. Cette forte participation associée à la qualité des spectacles (L'Ile-de-France a toujours été représentée en finale à Aix-les-Bains) justifie que le nombre de spectacles présentés par l'Ile-de-France au jury itinérant national soit plus important que pour d'autres régions (3 pour l'IdF, 2 pour Rhône-Alpes, Sud-Est et Ouest, 1 pour les autres régions). Si cette reconnaissance est vôtre par la qualité de vos prestations, nous devons nous montrer également à la hauteur pour la sélection régionale.

Tout en gardant l'objectif de sélection, nous souhaitons faire de celle-ci un moment fort de la vie de l'Union pour la saison 2015-2016 par l'organisation d'une manifestation : une fête du théâtre amateur.

Pour cela, nous nous sommes associés à la MPAA (Maison des pratiques artistiques amateurs) qui va nous aider dans l'organisation de ces sélections. Qu'ils en soient remerciés.

En voici le déroulé ...

2 Pré-sélection Ile-de-France

Toutes les troupes d'Ile-de-France candidates passeront une audition de 20 minutes de leur spectacle. Il est souhaitable qu'un maximum de comédiens de la distribution soit présent lors de cette audition. Cette audition se déroulera uniquement devant un jury constitué par l'Union régionale.

Le jury sélectionnera **5 spectacles** qui participeront à l'étape suivante de la sélection Ile-de-France.

Les modalités plus détaillées de ces auditions seront transmises aux troupes candidates ultérieurement.

- **Quand** : samedi 5 et dimanche 6 décembre 2015 de 9h à 20h
(vendredi 4 décembre à partir de 18h en fonction du nombre de spectacle à auditionner).
- **Où** : à La MPAA Saint-Blaise – 35-39 Rue Saint-Blaise, 75020 Paris

Les troupes seront prévenues du résultat de cette audition la semaine du 7 décembre.

Remarque : Le délai entre la clôture des candidatures et cette pré-sélection étant très court, il ne nous sera pas possible de mettre en place un planning de passage adapté aux contraintes des uns et des autres. Les troupes candidates doivent donc se rendre disponibles sur les plages horaires indiquées. Dans le cas contraire, elles ne pourront prétendre participer à ces sélections régionales et seront de fait éliminées de la sélection pour le Masque d'Or.

3 Sélection Ile-de-France

Les 5 spectacles retenus à la suite des auditions de décembre 2015 auront le plaisir de donner une représentation de leur spectacle en entier à l'occasion d'une manifestation que nous organisons conjointement avec la MPAA. Au-delà de l'aspect « concours » lié au Masque d'Or, cette manifestation se veut comme une vraie rencontre de théâtre amateur, et comme un événement important de la saison 2015-2016.

Ces représentations seront ouvertes au public et se dérouleront devant un jury constitué par l'Union régionale. Ce jury aura pour objectif de sélectionner, au plus, les **3 spectacles** qui représenteront l'Ile-de-France lors de la manifestation inter-régionale, étape suivante sur la route qui mène à la finale du Masque d'Or.

- **Quand** : vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 février 2016
- **Où** : à La MPAA Broussais – 100 rue Didot - 75014 Paris

La sélection des 3 spectacles qui participeront à la finale inter-régionale sera annoncée le dimanche 7 février à l'issue de la manifestation.

Remarque : La programmation et l'ordre de passage des troupes est un choix de droit de l'organisation et ne pourra le cas échéant être discuté. Les troupes candidates doivent donc envisager d'être disponibles sur la totalité de ce week-end. Dans le cas contraire, elles ne pourront prétendre participer à ces sélections régionales et seront de fait éliminées pour la suite de la sélection pour le Masque d'Or.

Sélection nationale

4 Manifestation inter-régionale

De février à juillet 2016, un jury itinérant verra l'ensemble des spectacles présélectionnés par chaque région lors de finales inter-régionales. Ce jury choisira les **3 spectacles finalistes** à l'issue de l'ensemble des finales inter-régionales. Ce jury sera composé de trois membres désignés par le Bureau exécutif de la FNCTA. Ces finales inter-régionales sont aux nombres de 5 (vous en avez le détail en [annexe du règlement du Masque d'Or](#)).

La manifestation inter-régionale concernant l'Ile-de-France est organisée par la région Nord qui accueillera aussi la Normandie.

Les 3 troupes d'Ile-de-France sélectionnées devront donc se rendre dans le nord afin de présenter leur spectacle.

- **Quand** : vendredi 1, samedi 2 et dimanche 3 avril 2016.
- **Où** : à Hellemmes (proche de Lille).

Remarque : Les troupes candidates doivent envisager d'être disponibles sur la totalité de ce week-end. Dans le cas contraire, elles ne pourront prétendre participer à ces sélections inter-régionales et seront de fait éliminées pour la suite de la sélection pour le Masque d'Or.

Important : L'Union Régionale d'Ile-de-France s'engage à prendre une partie des frais des 3 troupes sélectionnées pour couvrir leur déplacement à Lille. Les modalités restent à définir et seront précisées d'ici la clôture des candidatures.

5 **Choix des finalistes**

A l'issue de l'ensemble des finales inter-régionales le jury itinérant désignera les 3 finalistes du Masque d'Or.

- **Quand** : juillet 2016.

Finale du Masque d'Or

6 **Masque d'Or**

Ca y est, on y est. Les 3 finalistes sont connus et présentent leur spectacle dans un théâtre à l'italienne devant un jury constitué à l'initiative de la FNCTA qui comprendra cinq membres, personnalités reconnues du théâtre.

Ce jury désignera **le Masque d'Or**, le Masque de Vermeil et le Masque d'Argent.

- **Quand** : octobre 2016.
- **Où** : au casino d'Aix-les-Bains.



En espérant que l'Ile-de-France sera encore au rendez-vous.

Pour toutes questions concernant ces sélections, n'hésitez pas à nous contacter : contact@fnctaidf.fr

Bonne préparation, bonnes répétitions et bonnes représentations à tous.

L'équipe d'organisation du Masque d'Or pour la région Ile-de-France.